

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

pas de récupération de la journée de rentrée reportée au 2 septembre

- Archives - année 2013 / 2014 - l'école - le système éducatif et le fonctionnement de l'école -

Date de mise en ligne : dimanche 8 juin 2014

Description :

Le report de la rentrée 2014 du 1er au 2 septembre ne sera pas rattrapé.

De fait, le projet d'arrêté modificatif du calendrier scolaire qui sera présenté au Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 12 juin prochain ne fait à aucun moment allusion à une telle disposition.

SNUipp-FSU 65

En effet, si le nouveau calendrier confirme le report de la rentrée des élèves du lundi 1er au mardi 2 septembre, il maintient la sortie scolaire au vendredi 4 juillet 2015 sans autre précision.

La rentrée des enseignants est prévue quant à elle le lundi 1er septembre au lieu du vendredi 29 août.

Ce nouveau calendrier scolaire est la traduction de la décision unilatérale du ministre de repousser la rentrée des enseignants et des élèves d'une journée, suite à un soi-disant « bug informatique ».

Cette affaire gérée de manière calamiteuse par le ministère trouve ainsi son épilogue. Il n'en reste pas moins que le sujet, hyper médiatisé, a donné une image déplorable de l'école.

Pour le SNUipp-FSU, il était hors de question de « faire sauter » une journée de pré-rentrée indispensable aux équipes enseignantes.

Mais, il était également hors de question de faire rattraper la journée reportée. Rattraper le lundi 6 juillet n'aurait eu aucun sens, récupérer deux mercredis après-midis durant l'année n'est pas plus envisageable à l'heure d'une réforme des rythmes déjà suffisamment illisible et chaotique.

Élèves, enseignants et familles n'avaient pas à faire les frais d'une gestion à l'emporte-pièce de ce dossier. La non récupération répond donc à la demande du SNUipp-FSU et constitue ainsi la seule solution raisonnable.